



## Le réseau Natura 2000



Découvrir Natura 2000

Comprendre la démarche

Agir avec le réseau

Rechercher par  
espèce

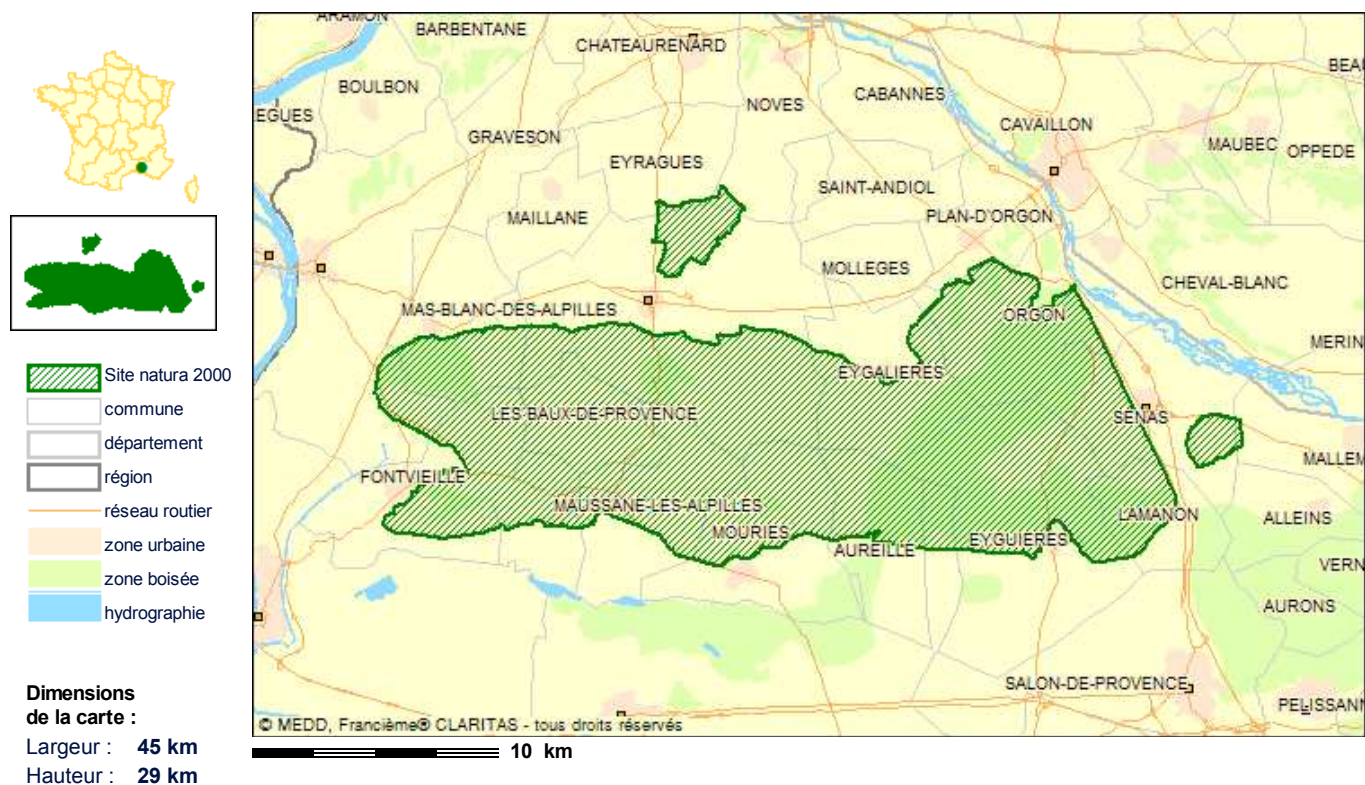
Rechercher par  
habitat

Rechercher  
par lieu géographique

Recherche avancée

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [provence-alpes-cote d'azur](#) > [bouches-du-rhône](#) > [site fr9312013](#)

### Les Alpilles



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation.  
 Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

#### IDENTIFICATION

- **Appellation :** Les Alpilles
- **Statut :** Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- **Code :** FR9312013

#### Liens utiles

[Lexique](#)  
[Liste des sigles](#)

#### Localisation

[Afficher les infos](#)

- ★ **Région :** PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- ★ **Département :** Bouches-du-Rhône
- ★ **Superficie :** 27006 ha
- ★ **Altitude minimale :** 5 m
- ★ **Altitude maximale :** 480 m
- ★ **Région biogéographique :** Méditerranéenne

La surface de ce site intersecte les propositions de Sites d'Importance Communautaire suivantes :  
 FR9301594 LES ALPILLES  
 FR9301595 CRAU CENTRALE - CRAU SECHE  
 FR9301596 MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES

## Vie du site

[Afficher les infos ▼](#)

- ✚ **Mise à jour des données :** 10/2005
- ✚ **Vie du site :** Date de classement comme ZPS : 10/2005

## Description du site

[Afficher les infos ▼](#)

Le site accueille une avifaune remarquable avec près de 250 espèces d'oiseaux, dont 25 espèces d'intérêt communautaire. Un des enjeux forts du site est la reproduction de plusieurs couples d'Aigle de Bonelli et de Percnoptère d'Egypte, deux rapaces méditerranéens très menacés en France et en Europe, qui trouvent dans le massif et les plaines alentour des conditions propices à leur survie.

Isolée entre les plaines du Rhône, de la Durance, du Comtat Venaissin et de la Crau, la chaîne des Alpilles apparaît comme une " île ", formée de multiples reliefs calcaires ne dépassant guère 400 mètres d'altitude.

### Composition du site :

Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	23 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
Pelouses sèches, Steppes	10 %
Autres terres arables	10 %
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5 %
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

## Espèces végétales et animales présentes

[Afficher les infos ▼](#)

### Oiseaux

Aigle botté ( <i>Hieraaetus pennatus</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Aigle de Bonelli ( <i>Hieraaetus fasciatus</i> ) <sup>(3)</sup>	Résidente.
Aigle royal ( <i>Aquila chrysaetos</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Alouette calandrelle ( <i>Calandrella brachydactyla</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> ) <sup>(3)</sup>	Résidente. Etape migratoire.
Bondrée apivore ( <i>Pernis apivorus</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.
Bruant ortolan ( <i>Emberiza hortulana</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.
Busard cendré ( <i>Circus pygargus</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Busard Saint-Martin ( <i>Circus cyaneus</i> ) <sup>(3)</sup>	Hivernage.
Circaète Jean-le-blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.
Crave à bec rouge ( <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> ) <sup>(3)</sup>	Hivernage.
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus europaeus</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.
Faucon crécerelle ( <i>Falco tinnunculus</i> )	Résidente. Etape migratoire.
Faucon crécerellette ( <i>Falco naumanni</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Faucon pèlerin ( <i>Falco peregrinus</i> ) <sup>(3)</sup>	Hivernage. Etape migratoire.
Fauvette pitchou ( <i>Sylvia undata</i> ) <sup>(3)</sup>	Résidente.
Grand-duc d'Europe ( <i>Bubo bubo</i> ) <sup>(3)</sup>	Résidente.
Milan noir ( <i>Milvus migrans</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.
Milan royal ( <i>Milvus milvus</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Oedicnème criard ( <i>Burhinus oedicnemus</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction.
Outarde canepetière ( <i>Tetrax tetrax</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction.
Petit-duc scops ( <i>Otus scops</i> )	Reproduction. Etape migratoire.
Pie-grièche à poitrine rose ( <i>Lanius minor</i> ) <sup>(3)</sup>	Etape migratoire.
Pipit rousseline ( <i>Anthus campestris</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.
Rollier d'Europe ( <i>Coracias garrulus</i> ) <sup>(3)</sup>	Reproduction. Etape migratoire.

Vautour fauve (*Gyps fulvus*)<sup>(3)</sup>

Etape migratoire.

Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*)<sup>(3)</sup>

Reproduction. Etape migratoire.

*(3) Espèces inscrites à l'annexe I : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.*

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 31 octobre 2009. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)



© Ministère de l'écologie et du développement durable



[à propos des cookies](#)



[Droit d'usage des fonds cartographiques](#)